
Programme de Formation

Gestion d'un compte au prorata

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Objectifs pédagogiques

Permettre aux participants de gérer efficacement et en toute conformité un compte prorata de chantier, depuis la préparation des pièces constitutives jusqu'à la clôture des comptes, en assurant la coordination entre les entreprises, la maîtrise financière et la prévention des litiges.



Public visé

Conducteurs de travaux, économistes de la construction, gestionnaires ou futurs gestionnaires de comptes prorata et toute personne concourant à la préparation, au suivi ou à la gestion d'un chantier multi-entreprises.



Prérequis

Connaître les principes de base de la gestion d'un chantier.



Description

La gestion d'un compte prorata constitue un enjeu financier, juridique et relationnel majeur dans les opérations de construction impliquant plusieurs entreprises. Une mauvaise maîtrise du cadre réglementaire (notamment la norme NF P 03-001), des dépenses imputables ou du fonctionnement du comité de gestion peut entraîner des litiges, des tensions inter-entreprises, des retards de chantier et des risques financiers pour l'entreprise gestionnaire.

Cette formation vise à sécuriser la pratique professionnelle des conducteurs de travaux, économistes et gestionnaires de chantier en leur permettant d'assurer une gestion rigoureuse, équitable et conforme du compte prorata, tout en développant leur capacité à anticiper et résoudre les conflits inhérents à ce dispositif collectif.

Concept pédagogique :

Au lieu d'un cours magistral sur la norme NFP 03-001, nous plongeons les apprenants dans une simulation fil rouge. Ils deviennent le "Comité de Gestion" d'un chantier fictif complexe ("La Tour Infinity"). Tout au long de la journée, ils devront débloquer des situations, gérer des budgets et calmer des sous-traitants mécontents grâce à leur maîtrise technique.

Matin – Les règles du jeu : cadre et fondements (3h30)

- Accueil : « Le mur des lamentations » : partage d'expériences sur les difficultés et conflits rencontrés autour du prorata
- Positionnement des participants : Quiz numérique d'auto-évaluation initiale
- Cadre juridique et réglementaire du compte prorata
 - Fonctionnement et rôle du gestionnaire
 - Dépenses imputables et non imputables
 - Annexes de la norme NF P 03-001
- Analyse et sécurisation de la convention de compte prorata
 - Contenu obligatoire
 - Points de vigilance et clauses à risque



Après-midi – Gestion financière et situations de tension (3h30)

- Élaboration du budget prévisionnel du compte prorata
- Méthodologie des appels de fonds
- Fonctionnement de la commission de gestion et du comité de contrôle
- Gestion des désaccords et litiges
 - Mise en situation de réunion de comité
 - Argumentation technique, juridique et relationnelle
 - Synthèse et bonnes pratiques
- Évaluation finale et bilan de la formation



Moyens et supports pédagogiques

Formation en présentiel.

- Alternance d'apports théoriques et de mises en application pratiques
- Pédagogie active et participative
- Études de cas issues de situations réelles de chantier
- Simulations et jeux de rôle autour de la gestion du compte prorata

Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera au moyen de feuilles d'émargement, co-signées par le stagiaire et l'intervenant.



Modalités d'évaluation et de suivi

En amont de la formation

- Questionnaire d'auto-positionnement permettant d'évaluer les connaissances initiales et d'identifier les attentes des participants.

Pendant la formation

- Évaluation continue à partir :
 - Des exercices pratiques
 - Des études de cas
 - Des mises en situation et jeux de rôle

En aval de la formation

- Questionnaire d'auto-positionnement final identique à celui de l'entrée en formation, permettant de mesurer l'évolution des compétences.
- Remise d'une attestation de formation.

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire.



Sanction

Variable non renseignée



Informations complémentaires

Variable non renseignée



Informations Accessibilité

Référente handicap : Mme Chrystelle VIGNAUD : 05 55 11 21 40 - vignaudc@nelleaquitaine.ifrb.fr

